

La légende indique systématiquement l'ensemble des thématiques identifiées sur le territoire intercommunal (par choix de simplification).
Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes les thématiques citées ci-après sur leur territoire.

INFORMATIONS

- PPRN zone bleue
- PPRN zone rouge
- Zone inondable
- Contournement Nord d'Ernée
- Cours d'eau au titre de la Police de l'Eau DDT53
- Aléa tassement sur dépôts miniers
- Aléa tassement sur travaux de recherche
- Aléa glissement sur dépôts miniers

PRESCRIPTIONS

- Servitude de projet
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Ensemble végétal à protéger
- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Marges de recul
- Zones humides
- Bâtiments susceptibles de changer de destination en zone A et N
- Haies à protéger en raison de leur rôle hydraulique
- Haies à protéger en raison de leur rôle paysager
- Linéaire commercial à protéger

ZONAGE

Zone urbaine

- Ua : Tissu urbain ancien
- Uai : PPRI de l'agglomération de Chailland
- Ub : Urbaine périphérique
- Ue : Activités économiques
- Ui : Equipements collectifs

Zone à urbaniser

- 1AUh : A Urbaniser court terme habitat
- 1AUI : A Urbaniser court terme équipements collectifs
- 1AUe : A Urbaniser court terme activités économiques
- 2AUh : A urbaniser long terme habitat
- 2AUe : A Urbaniser long terme activités économiques

Zone naturelle

- N : Naturelle
- Ni : Naturel équipements de loisirs
- Nmoto : Naturelle moto-cross
- Np : Naturel protégé
- Ng : Naturel accueil des gens du voyage
- Nc : Naturel camping d'Andouillé
- Nf : Naturel forestier
- Nm : Naturel mixte d'habitat et d'activités (agricole et/ou artisanales)

Zone agricole

- A : Agricole
- Ap : Agricole sans aucune construction
- Am : Agricole mixte d'habitat et d'activités (agricole et/ou artisanales)
- Ae : Agricole équestre

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Le tableau des emplacements réservés présente uniquement ceux visibles sur le plan ci-contre.

N°	TITRE	COMMUNE	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE (en m²)
27	Élargissement de voirie création d'une liaison douce sécurisée	ST HILAIRE DU MAINE	COMMUNE	902
28	VOIE DE CONTOURNEMENT DU CENTRE BOURG ET DE DESSERTE DE LA ZONE AU	ST HILAIRE DU MAINE	COMMUNE	1228

Département de la Mayenne

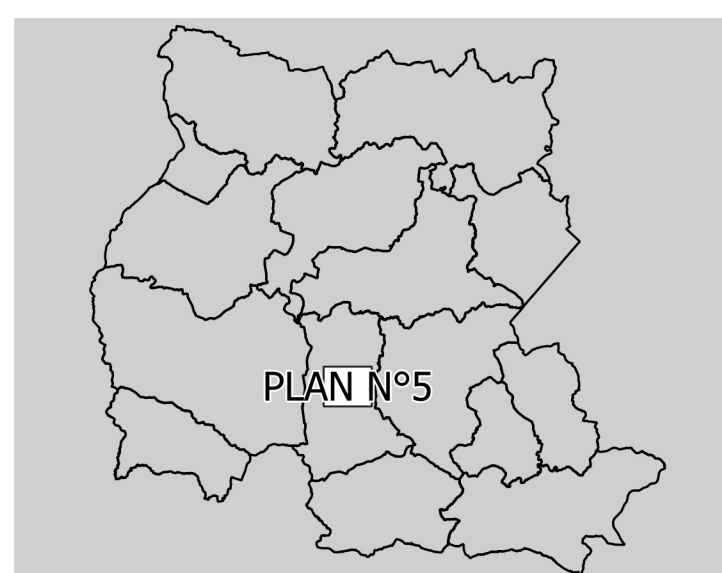


COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ERNEE

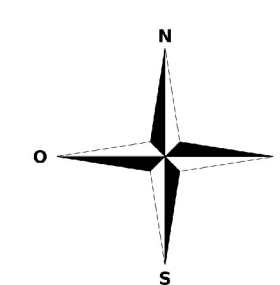
COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-DU-MAINE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Règlement graphique // PLAN N°5



Plan du territoire
Echelle 1/2 500e



PLUi arrêté le : 4 mars 2019

PLUi approuvé le : 25 novembre 2019



PRIGENT & ASSOCIES
Aménageurs
106 rue Eugène Pottier 35 000 RENNES
Tél : 02 99 78 28 19
Fax : 02 99 78 37 17

